

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 20 Novembre 2020

Le Conseil municipal de la commune de Mont-Saint-Père, légalement convoqué, s'est réuni publiquement en Mairie le vendredi 20 novembre 2020 à 19h00 sous la présidence de M. Gilles CORDIVAL, Maire.

### **Etaient présents :**

**Mmes** HOUPEAUX Caroline - MAGRE Sylvie – CARCEL Aurore

**MM.** AUBERT Alain – BAUDON Jérémy – BURLLOT Jean-Pierre - CORDIVAL Gilles – DURR Edgar – GUICHARD Hervé - LOGEROT Sylvain – MORLET Dominique - PAUTROT Sébastien

### **Etaient absents excusés :**

**MM.** BAHIN Florian – VALLEE William - GOJARD Erwan

### **Conseillers en exercice : 15**

**Présents : 12**

**Représentés :**

**Votants : 12**

**A été désigné comme secrétaire de séance : M. Sylvain LOGEROT**

### **Approbation du procès-verbal de la séance précédente :**

A l'unanimité des membres présents, le Conseil municipal adopte le procès-verbal de la précédente séance.

### **Approbation de l'ordre du jour :**

A l'unanimité des membres présents, le Conseil municipal adopte l'ordre du jour.

## **ORDRE DU JOUR**

### **1. Décision modificative budgétaire n°6**

Dans le cadre des travaux de remplacement du moteur des cloches de l'église, Madame le Percepteur de la Trésorerie de Château-Thierry signale que les crédits couvrants la dépense sont encore dans un compte d'attente pour des travaux en cours.

Cette opération étant terminée, il y a lieu d'effectuer une régularisation d'écriture d'une opération d'ordre en émettant un titre au compte 2318 chapitre 41 d'un montant de 1 246,80 euros et un mandat au compte 21318 chapitre 041 du même montant.

*Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité des membres présents la proposition de Monsieur le maire d'abonder le chapitre 041 de la somme de 1246,80 euros en réduisant l'opération 159 compte 2315 intitulée « Plateau et arrêt de bus » de ce même montant.*

### **2. Décision modificative budgétaire n°7**

Dans le cadre des travaux pour la réfection du rond-point à l'entrée de la commune, après réception du devis de l'entreprise SAS VM, Monsieur le maire propose la création de l'opération 166 compte 2315 intitulée « Rond-point de Mont-Saint-Père » et d'y abonder la somme de 1 000 euros, prélevée sur l'opération 159 compte 2315 intitulée « Plateau et arrêt de bus ».

*Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte la proposition à l'unanimité des membres présents.*

### **3. Décision modificative budgétaire n°8**

Le vieillissement du parc informatique du secrétariat de mairie et la nécessité de maintenir la continuité du service public par le télétravail en cas de nouveau confinement nous conduisent à l'acquisition d'un ordinateur portable.

Monsieur le maire propose d'abonder l'opération 158 compte 2183 intitulée « Acquisition matériel informatique » de 1 000 euros, prélevés sur l'opération 159 compte 2315 intitulée « Plateau et arrêt de bus ».

*Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte la proposition à l'unanimité des membres présents.*

#### **4. Protection sociale des agents – Mutuelle Nationale Territoriale**

Monsieur le Maire propose de maintenir la participation de la mairie à la protection sociale des agents municipaux (complémentaire maintien de salaire) à 50%.

*Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte la proposition à l'unanimité des membres présents.*

#### **5. Convention avec la société Terre Voisine**

La société Terre voisine souhaite procéder chaque vendredi soir à la vente de paniers de légumes en précommande au niveau du terrain de loisir, route de Mézy, ce qui nécessite la signature d'une convention d'occupation du domaine public.

*Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise à l'unanimité des membres présents Monsieur le maire à signer la convention avec la société Terre Voisine.*

#### **6. Subvention exceptionnelle**

Considérant l'aide que nous apporte l'association « Chats Sans Toi de l'Omois » dans la prise en charge et la gestion des chats libres sur le territoire de la commune, Monsieur le maire propose le versement d'une subvention exceptionnelle de 200 euros à l'Association « Chats Sans Toi de l'Omois ».

*Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte la proposition à l'unanimité des membres présents.*

### **Débat**

Monsieur le maire rappelle l'installation et le fonctionnement des commissions.

Il propose au conseil municipal une liste de divers projets pour la période 2021-2025 et invite les conseillers à s'en emparer et à se les répartir afin de mener une réflexion sur ces sujets.

### **Questions diverses**

**Q :** Où en sont les travaux de la rue Marcel Dolhem ?

**R :** Monsieur le maire annonce que les travaux ont repris depuis le lundi 16 novembre et ce pour une période de 4 à 5 semaines.

La séance est levée à 20h20.

Le Maire,  
**Gilles CORDIVAL**

Le Secrétaire de séance,  
**Sylvain LOGEROT**